FICHE ACTION N°9CONTRAT LOCAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC :

Contribuer à la structuration de la filière addictions

DISPOSITIFS DE REFERENCE	SCHEMAREGIONAL DE SANTE AUVERGNE RHÔNE ALPES2018-2023
	PROGRAMME TERRITORIAL DE SANTE DU BASSIN D'AURILLAC:
	Orientation 3.5 Orientation portant sur les addictions
ORIENTATION STRATEGIQUE	Orientation stratégique n°2 : Mobiliser un partenariat en termes d'accès
	aux soins et à la prévention dans le cadre d'un accompagnement global
	de la personne fragile
PILOTES DE L'ACTION	Partenaires de la filière addiction
	IREPS
	Coordinatrice CLS
OBJECTIFSDE L'ACTION	Relayer le mois sans tabac auprès des partenaires et notamment
	des pharmacies
	Participer à la réflexion sur le parcours de soins au sein de la
	filière addiction
	Relayer les actions menées par les partenaires (formations,
	sensibilisations)
PUBLIC CIBLE	Personnes en situation d'addiction, professionnels de santé, structures
	d'accueil, travailleurs sociaux
PARTENAIRES DE L'ACTION	ANPAA 15
	АРТ
	Centre Hospitalier
	CHRS
	Chantiers d'insertion
	Conseil Départemental (service social)
	CCAS
	Education Nationale
	Syndicats patronaux
	Mobilisation de la coordinatrice
MOYENS PREVUS POUR	Distribution courrier/déplacements
L'ACTION	Réunions partenariales
CALENDRIER	Sur la durée du contrat

Précisent les points clés qui seront suivis lors de la mise en œuvre de l'action

Formalisation de conventions

INDICATEURS

DE L'ACTION

D'EVALUATION

Nombre de réunions de concertation

Nombres de structures participantes

Nombre de personnes formées

Nombre d'outils de prévention distribués

Indicateurs de résultat

Données mesurables permettant de juger de l'atteinte de l'objectif, de l'impact de l'action sur la santé

Typologie des participants

Emergence d'actions multi-partenariales